



Mutation professionnelle très rapide

Par Visiteur

Bonjour,
voilà, j'ai au 20 novembre demandé un courrier suite entretien qui validait ma mutation dans un groupe hotelier national, elle n'est arrivée qu'aujourd'hui le 26 novembre car problème d'adresse, le déménagement, doit se faire sur Paris ou les environs, je n'ai toujours pas d'adresse, ni de point de chute de mon logement de fonction sur paris et je dois être sur paris normalement pour le 1er decembre, j'ai très peu de temps .
Est ce que je dois refaire un e-mail demain pour savoir ou je vais?
Ils ne me disent pas les conditions, j'ai pas d'infos, si c'est moi qui doit tout payer ou si je suis remboursée (déménagement,tickets de train)j'ai déjà envoyé deux mails?
ma paye est maintenue, mais est ce que je peux reporter et avoir un délai un peu plus long?

Par Visiteur

Bonjour.

Vous avez l'obligation de prendre vos fonctions dans votre nouvelle mutation dans les conditions précisées par l'employeur.

Vous pouvez donc le mettre en demeure par mail et envoi d'une lettre recommandée avec AR, sous peine de saisir le Conseil des prud'hommes afin d'enjoindre à votre employeur d'exécuter sa part du contrat.

S'agissant des avantages résultant de la mutation, ces derniers doivent être prévus par un avenant à votre contrat. A défaut de précision, c'est vous qui devez assumer seul les frais de déménagement et d'installation dans votre nouveau logement.

Bien cordialement.

je reste à votre entière disposition.

Par Visiteur

Oui, je comprends bien, mais payer mon loyer que je quitte +le train nice paris + le déménagement....je sais pas à quelle adresse en plus!

Merci
Cordialement

Par Visiteur

Bonjour.

Je suis surpris que la négociation sur la mutation professionnelle n'ait pas fait l'objet d'une discussion approfondie.

Une chose m'interpelle: Pourquoi avez vous accepté une mutation alors même que le remboursement des frais de déménagement etc. ne vous avait pas été affirmé par l'employeur?

Bien cordialement.

Par Visiteur

Je sais ,ce fut assez soudain en fait!

Mais là je ne suis pour rien, en plus je veux cette mutation, c'est ce que je demande, alors je peux pas trop faire la fine bouche.Mais là c'est trop abstrait, je crains les tracas.

Je vais re essayer de contacter la secrétaire aujourd'hui.

Merci
Cordialement

Par Visiteur

Bonjour madame,

C'est une bonne idée. Mettez votre employeur face à ses responsabilités.

Tenez moi au courant.

Bien cordialement.